
GISELLA GRUBER : Nous allons commencer l'appel. Bonjour et bonsoir à tous. Bienvenue à cet appel mensuel de l'ALAC ce mardi 21 janvier à 1:00 UTC.

Sur notre appel aujourd'hui, nous avons Holly Reich, Maureen Hilyard, Sébastien Bachollet, Bartlett Morgan, Humberto Carrasco, Javier Rúa-Jovet, Barrack Otieno, Cheryl Langdon-Orr.

Sur le canal anglais, nous avons Jonathan Zuck, Olivier Crépin-Leblond, Abdulkarim Ayopo Oloyede, Hamzah Haji, Daniel Nanghaka, Alan Greenberg, Leah Symekher, Vanda Scartezini, Satish Babu, Glenn McKnight, John More.

Sur le canal espagnol, nous avons Wladimir Davalos, Alberto Soto et Harold Arcos.

Sur le canal français, nous n'avons pas actuellement de participants, comme sur le canal russe.

Nous avons reçu les excuses de Loris Taylor, Seun Ojedeji, Andrei Kolesnikov, Joanna Kulesza, Alberto Soto, Gabriel Bombambo Boseko et Yrjö Länsipuro.

Du personnel, nous avons Heidi Ullrich, Silvia Vivanco, Claudia Ruiz et moi-même, Gisella Gruber ainsi qu'Evin Erdoğan.

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

Nos interprètes sur le canal français aujourd’hui seront Camila et Claire. Sur le canal espagnol, nous avons Veronica et Paula et sur le canal russe, nous avons Galina et Maya.

Je vous rappelle également de bien vouloir dire vos noms au moment de prendre la parole, non seulement pour les procès verbaux mais également afin de permettre aux interprètes de vous identifier sur les canaux linguistiques. Si vous n’avez pas à prendre la parole, nous vous prions de bien vouloir vous mettre en muet afin d’éviter qu’il y ait des interférences non nécessaires.

Cela dit Maureen, je vous rends la parole. Merci.

MAUREEN HILYARD :

Merci Gisella, merci de vous mettre à notre disposition à cette heure. Nous savons qu’il est très tôt pour vous et que vous avez en plus une et que vous avez en plus un rhume donc merci.

Nous allons aujourd’hui aborder différentes questions, différents sujets. Nous avons de la musique avant... Elle est partie.

Nous allons présenter quelques mises à jour sur les décisions qui ont été faites par rapport à la révision au plan de mise en œuvre et bien sûr vis-à-vis du sommet ATLAS III qui est à venir ainsi que par rapport au budget et à la planification de la réunion ICANN. Il serait très bien de pouvoir avoir des recours concernant ces trois sujets.

Alors pour commencer, je voudrais savoir s'il y a quelqu'un d'autre qui souhaite soulever des sujets divers au cours de cette réunion. Sachant qu'il est très très tôt ailleurs dans le monde, c'est une journée magnifique ici dans l'hémisphère Sud dans la région Asie, il fait très beau mais avant de commencer, je voudrais savoir s'il y a quelqu'un qui souhaite soulever d'autres sujets. On verra. D'accord, très bien.

Alors nous avons Evin et qui d'autre pour l'équipe de politique ? Pour que nous puissions commencer avec l'ordre du jour numéro trois; c'est pour cela que je demande.

EVIN ERDOĞDU :

Merci. Je suis toute seule mais je présenterai rapidement les mises à jour qui sont à l'ordre du jour. Olivier et Jonathan pourront reprendre la parole si besoin est.

Nous avons une nouvelle page de récapitulatif exécutif de l'ALAC et les feedbacks concernant cette nouvelle page pourront être partagés sur l'appel d'aujourd'hui si cela est à l'ordre du jour. Il y a également une nouvelle page d'avis et de politiques pour les vérifier.

Il y a trois déclarations qui ont récemment été ratifiées par l'ALAC telles qu'elles apparaissent à l'ordre du jour. À l'heure actuelle, il y a une consultation publique ouverte qui est soumise à la considération de l'ALAC pour sa décision. Il s'agit du rapport initial

sur l'efficacité du CSC, donc du comité permanent de clients, période de consultation qui conclura le 25 février.

Outre ce commentaire qui est lié à la décision de l'ALAC, il y a quatre autres commentaires qui sont en cours d'être rédigés en ce moment, donc quatre autres déclarations, dont une sera présentée aujourd'hui. Il y aura un vote de l'ALAC sur la piste de numéro cinq sur les noms géographiques au premier niveau. Cette déclaration a été rédigée par Marita Moll, Justine Chew et Yrjö Lansipuro. Nous les félicitons pour avoir pu conclure cette nouvelle version de la déclaration. La version finale est donc publiée sur l'ordre du jour.

Je ne suis pas sûre si Jonathan ou Olivier souhaiterait discuter des commentaires publics qui sont ouverts à la discussion ou de ces autres sujets, de ces autres commentaires mais en tout cas, je vous cède la parole. Merci.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Oui. J'espère que Jonathan pourra s'occuper de prendre la parole. Malheureusement moi, je suis dans la rue sous la pluie, je n'ai pas mon ordinateur sur moi, donc il est hélas impossible pour moi de le faire.

MAUREEN HILYARD : Jonathan, est-ce que vous pouvez prendre la parole ?

JONATHAN ZUCK : Oui, bien sûr. Je ne suis plus en muet. Je m'en excuse. Je n'étais pas préparé à faire une présentation mais la piste de travail numéro cinq et le commentaire y afférent correspond au travail que nous avons fait depuis quelques années, le commentaire concernant des codes et les noms géographiques...

Est-ce que vous m'entendez ?

MAUREEN HILYARD : Oui, on vous entend. On vous entend, allez-y.

JONATHAN ZUCK : D'accord, pardon. J'entendais quelqu'un qui commençait à parler. Donc cela portait sur les codes à deux caractères et leur préservation pour les ccTLD. Et on soutenait cela mais on projetait ce concept de préservation des codes à trois lettres dans le même but. Cela apparaissait dans notre commentaire. Et pour cela, je dirais qu'il y avait un consensus très large au sein du groupe de travail et il me semble que cette déclaration devrait être facile à ratifier pour l'ALAC.

MAUREEN HILYARD : Y a-t-il d'autres commentaires ? Holly.

HOLLY RAICHE : Oui, merci. Jonathan, vu qu'on n'avait pas complètement conclu tout ce point que vous étiez en train de dire par rapport aux noms

géographiques, que nous avons eu une très bonne discussion, une discussion que j'ai beaucoup appréciée, mais je voudrais savoir quelle est la situation par rapport à certains sujets. J'ai essayé de faire un commentaire et je n'ai pas trouvé un moyen de le faire. Où est-ce ? Y a-t-il un lien ? Est-ce un document Google ?

MAUREEN HILYARD : Jonathan est disparu. Peut-être qu'il est encore en muet.

HOLLY RAICHE : Moi, j'étais en train de voir le tableur des commentaires publics et la réponse, je pense, portait surtout sur ce qui avait été considéré comme un sujet d'intérêt au cours des derniers appels.

MAUREEN HILYARD : Mais il me semble qu'il se pourrait qu'il y ait d'autres aspects à reprendre, à rediscuter sachant que la date de clôture est aujourd'hui. Donc on a tous probablement le temps de reprendre cette question.

HOLLY RAICHE : D'accord. J'ai essayé de le faire mais je n'ai pas trouvé de moyen. Je me suis dis que c'était un document de Google. Peut-être qu'on pourrait l'éclaircir pour la suite, [inintelligible]. Mais j'imagine que ce Jonathan était en train d'expliquer est assez proche de la réalité.

MAUREEN HILYARD : On a Justine qui lève la main. Justine, allez-y, vous avez la parole.

JUSTINE CHEW : Bonjour à tous. Je voulais répondre à Holly. Je m'excuse avec l'ALAC, cela nous a pris un moment pour pouvoir conclure cette déclaration, surtout parce qu'il y avait beaucoup de personnes qui étaient toujours en train de faire des commentaires jusqu'à il y a quelques heures.

Mais les trois rapporteurs ont accordé une version préliminaire qui a été remise à Jonathan et Evin. Et j'assume que la copie est bien publiée sur l'espace de travail du wiki. Il faudrait qu'Evin me le confirme si possible. S'il y a des membres de l'ALAC qui souhaiteraient vérifier cette version finale de la déclaration, demandez à Evin ou alors allez voir cette dernière version qui est publiée.

HOLLY RAICHE : Oui, je le ferai et je suis presque sûre qu'on est arrivé au même endroit. Donc merci et merci à tous ceux qui ont participé.

MAUREEN HILYARD : Alors y a-t-il d'autres questions, d'autres requêtes, d'autres commentaires ? D'accord. Je défile un peu pour voir où on en est. C'est moi qui le contrôle. Voilà.

Donc pour faire un tour de table, je vois ici que mon nom apparaît pour le plan opérationnel et le budget, question qui sera reprise par la suite. Mais il y a des commentaires sur l'espace wiki et j'apprécierais si les gens pourraient faire de sorte qu'il y ait plus de réponses aux différentes parties ou alors s'il y avait d'autres parties ou d'autres aspects sur lesquels les personnes souhaiteraient poser des questions outre le plan opérationnel et le budget et la mise à jour du plan opération quinquennal, c'est le moment de le faire. On a reçu très peu de commentaires sur ce sujet. Il est vraiment très important que l'on reçoive ces commentaires. Ce sont des sujets qui sont importants et que l'on aimerait bien pouvoir discuter. Ce sont des sujets d'intérêt pour nous tous. Je sais que Judith était en train de s'occuper du processus de planification bisannuel. Il y a énormément de sujets à reprendre et je sais qu'il y aura d'autres discussions lors de notre prochaine réunion.

D'autres commentaires concernant les questions de politique ?
Non ? D'accord.

Donc passons au point numéro quatre à l'ordre du jour. Voyons les sujets qui concernent les ALS. Evin ?

EVIN ERDOĞDU :

Très bien, merci Maureen. À l'ordre du jour, nous avons un aperçu de la structure et un aperçu des individus et des candidatures des ALS. À l'heure actuelle, on a un vote pour ratification de l'ALAC en

ce concernant les candidatures de LACRALO qui conclura lundi prochain.

Et puis il y a également trois avis régionaux en cours d'attente. Il y avait donc également une autre candidature de LACRALO qui a été présentée à [inintelligible] et nous avons d'autres candidatures qui suivent la diligence due, y compris une candidature de NARALO.

Et pour ce qui est des membres individuels, nous avons récemment accueilli un nouveau membre d'EURALO et reçu quatre candidatures d'AFRALO et d'APRALO. Il y a quelques instants, AFRALO nous a envoyé un membre à analyser, à traiter. Donc je pense qu'on arrivera à 100 membres sous peu. Félicitations.

Voilà tout ce que j'avais à dire. Je suis prête à répondre à vos questions s'il y en avait. Merci.

MAUREEN HILYARD :

Y a-t-il des questions ? Voyons toutes ces informations. J'ai remarqué la quantité de membres individuels qui apparaissent sur cette liste qui ne correspond pas avec la quantité qui apparaît sur la page wiki avec ces différents membres individuels. Je pense que pour ce qui est des membres individuels, il y a des implications à discuter dans le cadre de nos initiatives, d'améliorer nos rapports et d'évaluer le travail qui est en cours par nos membres individuels.

Il y a 22 membres qui apparaissent sur la liste qui est sur la page wiki et d'APRALO même s'il on dit qu'il y en a 19 et je dirais franchement que sur ces 22 membres, nous n'avons qu'une personne qui est véritablement active. Donc c'est une erreur de représentation que d'avoir autant de membres individuels alors qu'en fait, ce sont des personnes qui ne participent pas vraiment. C'est quelque chose qui sera la responsabilité de l'équipe de révision mais nous prévoyons en tout cas de nous en occuper.

Humberto ?

HUMBERTO CARRASCO : Merci Maureen. Je pensais que la certification des membres individuels, en particulier au sein d'EURALO, était une question qui était [finie]. Et j'attirerais l'attention du personnel sur un sujet en particulier. Il y a un mois, la modification des membres individuels au sein de LACRALO était approuvée par consensus. Il me semble qu'il est important de commencer à travailler les processus, au moins dans le cadre de LACRALO pour pouvoir accepter des membres individuels. Donc je pense que c'est important. Voilà mon commentaire. Merci.

MAUREEN HILYARD : Merci Humberto. C'est un nouveau processus pour LACRALO et je suis sûre qu'une fois que vous aurez un système qui sera mis en place, il sera beaucoup plus simple. On est tous là pour vous aider, vous soutenir avec quoi que ce soit.

Mais on devrait tous avoir nos propres processus en place pour que tous les membres individuels qui souhaitent rejoindre LACRALO puissent le faire et être un peu mieux préparés pour faire face aux limitations des membres individuels aussi. Cela correspond probablement au fait que nous avons déjà commencé à accepter des membres individuels et on sait que c'est un peu plus difficile de pouvoir faire des progrès dans ce domaine. Mais nous travaillerons tous là-dessus. Cela fait partie de la révision en tout cas.

Y a-t-il d'autres questions, d'autres remarques sur ce sujet ? Non. Bien. En l'absence d'intervention, nous allons avancer.

Passons au point suivant, rapports et discussions avec les dirigeants d'At-Large et autres. Encore une fois, je ne prévois pas qu'il y ait énormément de rapports à moins qu'il y ait quelque chose d'important qui mérite notre attention. Cependant, il faut que je le dise, il y a des présidents de RALO qui ont marqué la notification sur ce qu'il se passe au sein de leur RALO. Peut-être qu'il serait intéressant de pouvoir avoir un aperçu des informations sur ces activités pour que tout le monde sache qu'il y a eu des activités entre le dernier rapport et ce jour.

Sachez également qu'il y a un rapport sur les discussions que nous avons tenues, sur les réunions que nous avons eues avec le FBSC dans le but de pouvoir tenir les gens au courant par rapport à ce qui se fait dans ce domaine également.

Cheryl ?

CHERYL LANGDON-ORR : Merci Maureen. Du point de vue de notre ordre du jour, points à venir de la GNSO, nous avons une réunion de planification stratégique de trois jours prochainement à Los Angeles. Je sais qu'il y a des gens qui sont dans le quartier qui pourraient peut-être vouloir y participer. Mais pour ces gens-là, je voudrais les encourager à considérer une proposition de l'At-Large avec l'agent de liaison de la GNSO.

Dans le cadre de cette réunion qui serait considérée comme une possibilité de mise à jour au sein du conseil de la GNSO, la question de notre changement de sujets à aborder au cours de cette prochaine réunion qui a déjà fait l'objet de deux modifications dans le cadre d'un processus d'élaboration de politiques qui devrait conclure ou presque être conclu, il serait formidable si l'ALAC pouvait considérer la possibilité de décider de publier ou pas pour consultation publique ce document d'ici le début février ; si possible, si ce document était publié d'ici cette date, d'organiser un séminaire web ou un appel autre pour présenter ce nouveau processus d'élaboration de politiques avant la réunion de Kobe. Je pense qu'il serait important pour vous de pouvoir être complètement au courant du nouveau système auquel nous allons passer dans l'avenir proche. Merci.

MAUREEN HILYARD : Merci Cheryl. Est-ce qu'il y a d'autres thèmes que vous souhaitez aborder ici ? Bien.

Si ce n'est pas le cas, nous allons avancer. PDP accéléré : il y a beaucoup de discussions sur ce point. Est-ce que nous avons Alan ? Oui ? Alan, est-ce que vous êtes prêt à nous faire une mise à jour sur le PDP accéléré ?

ALAN GREENBERG : Oui, je pense que je peux le faire. Le PDP accéléré, son groupe de travail s'est réuni la semaine dernière de mercredi à vendredi à Toronto. C'était une réunion de trois jours très intensive. Et nous avons abordé de nombreux thèmes et nous avons conclu ces thèmes. Je pense qu'on peut dire qu'aucune des positions prises et aucun des problèmes sur lesquels nous avons pris position, qu'il s'agisse de controverse importante ou pas, aucun de ces thèmes n'a été laissé de côté.

Nous avons par exemple résolu la question du WHOIS. Il y a eu beaucoup de pression faite par le NCSG et de la part des parties contractantes. Nous avons conclu avec un compromis intéressant, une mise en œuvre intéressante. Je crois que c'est quelque chose que nous avons pu pratiquement conclure. Les titulaires de nom de domaine sauront s'il y a des informations à déployer. S'ils ne font rien, dans ce cas-là, à ce moment-là, ces champs resteront vides. S'ils confirment qu'ils veulent déployer ces informations, à ce moment-là, ils pourront le faire. Sinon, ils pourront rester

comme cela. Tous les nouveaux enregistrements auront un système similaire avec les informations qu'ils voudront divulguer ou pas.

Ce n'est pas exactement ce que nous voulions. Au niveau des bureaux d'enregistrement, il y a des champs qui vont disparaître si l'on met en place certaines actions pour rester là si on veut en rester là au niveau des informations à divulguer.

Un autre domaine sur lequel nous avons pris des décisions, c'était le fait que le titulaire du nom de domaine ait la possibilité de déployer certains champs s'il le veut. Déjà, quelque chose qui appartient à la spécification temporaire à l'exception de l'adresse courriel puisque l'adresse courriel ne sera pas rédigée en tant qu'adresse courriel mais aura une version anonyme à sa place et le texte de la spécification temporaire dit qu'on n'aura pas l'option de ne pas montrer son adresse courriel si on ne veut pas la montrer. Donc vous voyez ici que c'est quelque chose qu'il va falloir résoudre.

Il y a beaucoup de points qui portaient à beaucoup de controverses qui ont été reportés jusqu'à plus tard parce qu'ils étaient tous liés à l'accès ou c'était des thèmes difficiles qui devraient être mis en œuvre ou élaborés pour remplacer la spécification temporaire au mois de mai.

L'autre point sur lequel nous sommes arrivés à une conclusion, de nouveau, je dirais que les discussions ne sont pas terminées mais

nous devons les terminer rapidement, est la mise en œuvre des décisions que nous prenons. Il est clair que quel que soit ce que nous faisons, nos actions et la vitesse à laquelle nous finissons, il n'y a aucune façon pour que le conseil de la GNSO approuve tout cela pour que la mise en œuvre soit faite et pour que les registres et bureaux d'enregistrement soient prêts pour le mettre en œuvre. Cela va demander du temps.

Et nous sommes parvenus à une conclusion générale sur laquelle une bonne manière d'avancer serait que le PDP accéléré présente deux politiques essentiellement à la GNSO et au Conseil : une politique qui serait les spécifications temporaires sous un nouveau nom qui serait politique temporaire en fonction de la mise en œuvre des interactions politiques décrites. Ce serait une manière de continuer avec la spécification temporaire sous un autre nom mais ce serait des politiques approuvées par la GNSO et par le Conseil. Et c'est un problème dont nous n'avons pas parlé jusqu'à cette réunion. Et je pense que la proposition est venue des bureaux d'enregistrement et c'était soutenu par des membres de différents partis, donc il y avait un certain accord en général ; nous avons avancé dans ce sens.

Les personnes légales... Nous allons mettre en place quelque chose qui va ressembler à ce que nous avons mis en place pour le secteur des organisations, des entreprises.

Au niveau des différenciations géographiques, de nouveau, je dirais que c'est quelque chose qui a été repoussé à la phase suivante.

Donc cela a été une semaine difficile. Nous avons commencé nos réunions à 8:30 et nous avons travaillé jusqu'à 18:00-18:30 le soir, donc cela faisait des journées de dix heures de travail pour la première journée. Pour la deuxième journée, on a pris du retard. Et la troisième journée, nous avons commencé à 7:30 pour rattraper ce retard. Nous devions finir un petit peu plus tôt parce qu'il y avait des personnes qui devaient partir. Pendant ce temps, les autres ont travaillé en petits groupes sur d'autres problèmes jusqu'à la fin de la journée. Donc vous voyez, cela a été une réunion longue et difficile, des journées de travail fatigantes mais nous avons fait du bon travail et je dirais qu'il y a eu certaines discussions des fois un petit peu fortes mais pas trop.

Nous avons fini par faire du bon travail. À mon sens, je pense que nous devons organiser des réunions présentielle parce que c'est vraiment la façon de faire du bon travail et d'avancer. Voilà, j'ai terminé. Merci.

MAUREEN HILYARD :

Merci beaucoup Alan, merci pour ce rapport. Je vois que les choses ont bien avancé et vous nous dites que les résultats sont positifs, donc c'est bien, une bonne avancée.

Je vois que León lève la parole, il a levé la main. León, allez-y. León, on ne vous entend. Est-ce que vous êtes en muet ?

LEÓN SANCHEZ : Est-ce que vous m'entendez maintenant ?

MAUREEN HILYARD : Oui, allez-y, on vous entend. On vous entend, allez-y.

LEÓN SANCHEZ : Merci. Je suis sur le micro de mon ordinateur. Vous m'entendez bien ?

ALAN GREENBERG : Il y a un certain écho mais on vous entend.

LEÓN SANCHEZ : Je m'excuse, je vais essayer de résoudre ce problème. Mais je voulais vous dire que vous avez fait du très bon travail. J'ai participé à certaines de leur réunion et ils étaient vraiment étonnants et admirables. Je voulais aussi vous dire que nous avons fait un pilote lors de cette réunion du EPDP.

ALAN GREENBERG : Vous parlez pendant deux heures de l'alarme contre l'incendie qu'il y a eu. L'hôtel a un système qui fait que lorsqu'on arrive à un

certain point, ça commence à sonner et cela est répété trois fois.
Holly, est-ce que vous avez une question ?

HOLLY RAICHE : Alan, j'ai regardé le rapport, les points qui sont bleus qui sont indiqués comme nécessitant davantage de discussions, est-ce que c'est à votre avis sur ces points-là que nous devons focaliser nos discussions et nos commentaires ?

ALAN GREENBERG : Vous êtes en avance sur moi, je n'ai pas eu le temps de le regarder. Est-ce que vous pouvez me dire ce qui est en bleu ?

LEÓN SANCHEZ : Est-ce que vous m'entendez maintenant ? Je voulais voir si vous m'entendiez mieux maintenant pour continuer à prendre la parole. Bien. C'est bon, maintenant, je passe en muet. Merci.

HOLLY RAICHE : C'est quelque chose que j'ai regardé il y a quelques jours. J'ai regardé ce papier, j'ai envoyé un message au groupe de travail des politiques en leur disant que sur ces points-là, il avait été indiqué qu'il faut encore faire du travail et je pensais qu'on pourrait se focaliser sur une chose ou deux. Et lorsque je regarde, je vois qu'il y a un doublon pour une série de politiques de la GNSO et je pense que ce sont des points qu'il faudrait analyser à nouveau.

Mais oui, si vous pouvez regarder et réfléchir parce qu'apparemment, lorsque j'ai regardé, il y avait beaucoup de choses qui étaient en vert. Les instructions étaient en vert sur ces problèmes avec des points divisés « Ne pas toucher ». Je serais ravie de dire que beaucoup de ces problèmes ont été maintenant soulignés en bleu. On peut lire le compromis auquel on est parvenu, j'en suis ravie. Mais je pense que lorsque l'on présente le groupe de travail de politiques, on peut se focaliser sur les points bleus pour vous aider dans les commentaires finaux.

ALAN GREENBERG : OK, je vais me focaliser sur les points dont il nous faut parler le plus rapidement possible, qu'ils soient bleus ou verts ; je vais regarder. Si vous voulez, je peux regarder seulement les choses en bleu, c'est bon, mais ce n'est peut-être pas exactement la réalité.

HOLLY RAICHE : Bien. Je pense que les points bleus appartiennent à la GNSO, et on peut voir ce qui a été résolu et ce qui ne l'a pas été. Donc je voudrais connaître votre opinion sur ces points-là, sur la partie en bleu. Je vous demanderais de regarder cela.

ALAN GREENBERG : Je suis en train d'essayer de voir un petit peu ces points verts et ces points bleus. Pour le moment, je n'ai vu que des points bleus.

HOLLY RAICHE : Il y a beaucoup de texte aussi qui n'est pas en couleur... CCWG. Bien. Nous pouvons faire cela tous les deux en ligne directement.

MAUREEN HILYARD : Très bien. Est-ce qu'il y a d'autres questions destinées à Alan ? Si ce n'est pas le cas, nous allons continuer et nous allons donner la parole à León qui va nous parler de ce qui s'est passé au niveau du Conseil d'Administration.

LEÓN SANCHEZ : Merci beaucoup Maureen. Comme vous le savez peut-être, le Conseil va avoir un de ses ateliers au mois de janvier à Los Angeles. Nous allons nous réunir du vendredi 25 au dimanche 27 janvier. Et au cours de ces journées d'atelier, nous allons organiser des séances publiques. Donc je vous invite à participer à ces réunions publiques.

Une aura lieu le samedi 26 janvier à 18:30 UTC. C'est une séance pour fournir une mise à jour sur le statut des priorités de l'exercice fiscal 2019. Vous vous souviendrez que le Conseil établit une liste de priorités qui doivent être abordées au cours de l'année 2019. Donc cette réunion va vous permettre de savoir quelles sont les priorités, le travail à faire pour l'année 2019, ce qui a été fait et ce qu'il reste à faire. Donc c'est le 26 janvier à 18:30.

Ensuite, la deuxième séance publique aura lieu le samedi 26 janvier aussi. Elle aura lieu à 21:30 UTC. C'est une séance sur les noms géographiques, sur le processus développement de politiques. C'est une séance qui sera dirigées par Avri Doria et le thème à discuter est un thème pour lequel Javier est très expert, la piste de travail numéro cinq sur les noms géographiques.

Ensuite, la séance suivante aura lieu le dimanche 27 janvier à 18:30. Et entre autres thèmes qui sont à l'ordre du jour, je voulais vous annoncer que le plan de mise en œuvre de la révision d'At-Large sera à l'ordre du jour de façon à ce que le Conseil puisse adopter ce plan de mise en œuvre ou décider de continuer à travailler sur la mise en œuvre. Donc pour le moment, nous avons cette partie de l'ordre du jour qui est terminée. Cela ne sera pas discuté par le Conseil. Cela sera seulement adopté. Même si cela se trouve seulement sur l'ordre du jour consenti, il y a un ordre du jour principal et cela peut être passé à cet ordre du jour. Mais je pense que ce sera adopté dans le cadre de l'ordre du jour consenti.

Ensuite, de nouveau le 27 janvier à 23:30 UTC, nous aurons une autre séance sur la mise en œuvre. Il y aura une évaluation de faisabilité qui sera faite avec l'impact financier.

Ce sont des séances publiques que le Conseil a organisées pour l'atelier de Los Angeles. Je vous enverrai un courriel à la liste de diffusion avec un rappel des dates, des horaires et bien sûr, un

lien pour la participation à distance de façon à ce que vous puissiez participer à ces séances publiques.

Ensuite, le deuxième point que je voulais aborder ici était que récemment, le Conseil a envoyé aux leaders des SO et des AC une demande de thèmes à aborder lors de nos discussions avec les SO et les AC pour notre réunion de Kobe. Nous demandons à chaque leader de SO et de AC de nous donner leur opinion sur le plan stratégique 2021-2025 qui a été publié aux commentaires publics, le premier rapport sur le processus de budget bisannuel et le plan opérationnel préliminaire qui sera présenté avant l'été 2019. Nous avons demandé vos commentaires et une participation de la communauté sur ce point-là.

Dans les deux demandes que le Conseil a faites, c'est que pensez-vous que le Conseil de l'ICANN et la communauté devraient faire un niveau de la mise en œuvre et nous voudrions que vous fassiez trois suggestions le plus complètement possible : une suggestion pour le Conseil de l'ICANN et une pour la communauté. Donc cela sera très utile pour le Conseil et cela nous permettra de nourrir les discussions qui vont avoir lieu.

La deuxième requête du Conseil, c'est que ce plan qui a été lancé par Marilyn à ICANN, c'est que nous savons que nous avons besoin de faire certaines analyses, de trouver certains partenariats parce que c'est important pour le succès de ces opérations. Donc les questions que le Conseil demande à la

communauté, c'est comment est-ce que l'on peut faire participer nos partenaires de façon à parvenir à un accord ? Nous vous demandons de fournir une suggestion portant sur quelque chose qui pourrait être fait au niveau interne pour améliorer la confiance et la collaboration au sein de l'ICANN. Voilà, ce sont les deux thèmes que je voulais aborder.

Je donne la parole maintenant au public pour les questions ou les commentaires. Je vous remercie de m'avoir donné la parole. Merci.

MAUREEN HILYARD :

Merci León. C'est très bon de voir comment on peut se soutenir les uns les autres pour essayer d'améliorer le travail que nous faisons au sein d'At-Large, bien sûr.

Cheryl, allez-y.

CHERYL LANGDON-ORR :

Merci Maureen. Merci León de nous avoir présenté cette mise à jour. Avec les séances publiques et les activités du Conseil d'Administration qui sont à venir et bien sûr sachant que León, l'un des peu qui y participent habituellement, en général, il n'y a que Sébastien et moi qui le rejoignons, mais je voudrais savoir si le Conseil d'Administration pense continuer avec ces séances publiques. Je sais qu'ils en font depuis un moment et ces séances sont appréciées par la communauté. Nous voulons savoir si León

ou si le personnel pourrait considérer de transformer ce conseil de León sur où, quand, comment, etc. pour rejoindre les séances en invitations de calendrier qui sont au moins envoyées à l'ALAC et aux dirigeants régionaux et vous savez, ces mêmes personnes qui participent toujours. Peut-être que cela nous permettrait d'avoir quatre ou cinq autres personnes qui participent aux séances, mais en particulier parce que ces sujets sont très importants pour la communauté At-Large. C'est pour cela que je le demande. Merci.

MAUREEN HILYARD :

Bonne idée, Cheryl. Et oui, vous avez raison, il nous faut plus de membres. Et j'ai remarqué que des fois, les membres de l'ALAC ne sont pas très nombreux et qu'il nous faut montrer notre soutien et être là et contribuer pour apporter nos propres voix aux discussions.

Alors y a-t-il d'autres questions, d'autres commentaires, remarques à faire à León en ce moment ? C'était très exhaustif comme rapport [] s'il y avait des questions. Sébastien lève la main.

SÉBASTIEN BACHOLLET :

Merci Maureen. Juste pour faire un commentaire. La situation a beaucoup changé au cours de ces dernières années. Je pense que ces quatre dernières années ont marqué un grand changement et c'était une bonne amélioration que de voir l'apparition de ces séances publiques, de voir qu'il y a des seuils qui ont été franchis

par le Conseil d'Administration qui demande maintenant à la communauté qu'est-ce qui l'intéresse. Donc on voit un changement au sein du Conseil d'Administration et le fait que nous ayons pu conclure la transition IANA.

J'espère que le Conseil d'Administration pourra continuer d'avancer rapidement. Pour la communauté, pour nous, il y a un autre sujet très important qui faisait partie de la transition et c'est la révision de l'organisation. Ce processus est toujours en cours et j'espère qu'on pourra s'en occuper rapidement. Merci, merci León de votre feedback et de votre participation. Merci.

MAUREEN HILYARD :

Merci Sébastien et merci León. D'autres remarques là-dessus peut-être ? Non ? OK. Merci León d'être là. On avance.

On passe maintenant à l'un des sujets dont parlait León qui est d'intérêt pour le Conseil d'Administration aussi, c'est le budget 2020 et pour, nous les demandes de budget supplémentaire pour l'exercice fiscal 2020.

Avant de céder la parole à Heidi qui est là j'espère – oui, elle est là –, je pense qu'on pourrait peut-être discuter des demandes de budget que nous avons discutées tout simplement pour prendre note du fait que lorsque nous en discussions, il y avait des décisions qui ont dû être faites au niveau de ce qui pour nous serait accepté, ce qui nous semblait ne serait pas accepté. Et Heidi, c'est une personne qui nous a assuré qu'on serait essentiels pour la

prise de décision. Elle nous a fait parvenir toutes les informations nécessaires pour pouvoir partager nos avis pour la prise de décision.

Et je pense que certaines de nos demandes ont été refusées en 2019 et on pensait qu'elles seraient encore une fois refusées pour l'exercice fiscal 2020 pour tout ce qui est lié au FGI. C'est de cela que je parle. Cela a probablement eu un grand impact sur toutes nos décisions et sur toutes nos discussions aussi. Mais je demanderais à Heidi de nous expliquer un peu mieux. Merci Heidi.

HEIDI ULLRICH :

Merci Maureen. Bonjour à tous. J'espère que vous m'entendez correctement. Merci d'avoir fait cette introduction sur certains des points saillants qui ont été considérés au moment de discuter avec le sous-comité de finances et budget d'ALAC. On a discuté de ces demandes de budget supplémentaire ou ABR comme on les connaît.

On a ensuite 19 propositions de demandes budget supplémentaire, 12 des RALO des RALO et celle de l'ALAC. Et comme Maureen le disait, cette année, on a essayé de faire quelque chose de différent. On a contacté la GSE, on a vérifié quels étaient les documents qui étaient associés avec les demandes de budget supplémentaires de l'année dernière, [inintelligible] on avait le rapport, on a lu les directives, surtout pour ce qui est du FGI.

Comme le disait Maureen, puisqu'on avait des demandes très nombreuses, la plupart des demandes n'ont pas été approuvées. Cependant, le but est que certaines des activités seront organisées autant que possible mais trouvant différentes sources de financement. C'est l'introduction que je voulais faire avant de dire quelles ont été les demandes qui n'ont pas été approuvées.

Commençons par l'ALAC. Sur les sept demandes que nous avons reçues, trois ont été approuvées par le sous-comité des finances : d'abord l'accès des RALO au financement pour les activités locales. C'est une question de financement de fonds discrétionnaires. Nous en sommes à la septième année de ce programme qui permet à chacune des RALO d'obtenir les fonds pour organiser des activités, y compris cette année pour les déplacements régionaux qui devraient comprendre des activités de sensibilisation, d'implication, l'impression de matériels qui ne sont pas couverts dans les publications [inintelligible]. Et on a augmenté ce montant de 20 000 à 30 000 pour les cinq RALO, c'est-à-dire que nous avons maintenant 6 000 \$ pour toutes les RALO en 2020 avec en outre avec une activité interrégionale. Si cela était approuvé et si cette personne allait avoir atelier lié à la politique, cela leur permettrait de pouvoir assister au FGI. Cela ne finance pas la participation de toute l'équipe mais cela permet d'avoir des fonds pour une personne. Voilà déjà cela qui a été approuvé.

Autre part, on avait une demande pour deux autres places pour des voyages. Dans la version préliminaire du budget 2020, on voit un total de 29. Cela fait un de moins que les années précédentes. Et la demande était de le rendre et de l'augmenter d'une place pour participer à la réunion de l'ICANN.

La troisième proposition qui a été approuvée pour l'ALAC était une demande de Judith pour avoir la transcription en temps réel qui permettrait, si cela était approuvé, dix heures par mois pour les appels de l'At-Large en anglais seulement. C'était une grande demande que nous avons faite.

Une petite modification par rapport ce qui a été approuvé auparavant, c'était que suivant la discussion avec le personnel sénior, on avait demandé le soutien internet pour un siège et cela a été approuvé. Donc une activité sera prise en charge par ces fonds supplémentaires, donc pas la peine de le faire approuver. D'accord ?

S'il n'y a pas d'autres questions, je passe aux RALO.

Des RALO, nous avons un total de 12 demandes dont la plupart correspondaient au FGI. Le FBSC en a approuvé quatre en termes généraux. Une sera prise en charge par les activités de soutien du personnel et deux autres qui font partie de l'approbation d'un appel à venir où le sous-comité des finances et le personnel essaient de trouver des fonds sans que cela constitue une demande supplémentaire de budget. Voilà.

Pour les demandes approuvées, une d'APRALO pour une grande conférence européenne. On espérait que cela serait financé par le BCSG mais on a décidé de donner au personnel la capacité d'obtenir certains de ces fonds pour un évènement parallèle.

Puis une autre activité – je défile ici dans le tableur – la demande qui a été approuvée par le soutien du personnel était une demande venant d'EURALO qui demandait le soutien pour l'association de membres individuels. Et on doit demander à notre personnel de prendre en charge cette demande. Cela comprenait une autre demande pour du matériel promotionnel qui pourrait être financée à travers les fonds discrétionnaires de la RALO. C'est ce qui a été décidé.

LACRALO a présenté une demande pour un atelier en ligne et en personne pour ceux qui ne font pas partie du travail de gouvernance, c'est-à-dire que l'idée est d'attirer des personnes qui ne font pas partie d'At-Large pour les sensibiliser et potentiellement les inviter à devenir membres d'At-Large. Ici, il y aurait un travail à faire avec Rodrigo de la Parra et le personnel de l'At-Large pour voir où l'on pourrait trouver les fonds. Mais cela sera présenté au contrôleur.

Puis y avait une demande de Glenn de NARALO. C'était un atelier de développement des protocoles qui se déroulerait avant et pendant l'ATLAS III. On utiliserait la plateforme de formation en ligne. On utiliserait les compétences d'At-Large. Ce serait la

plupart du temps un cours de formation en ligne. Et il y aurait également des séances en personne dans le cadre d'ATLAS III. Cela a été approuvé aussi.

Puis on en a une autre qui est toujours instance en fonction d'un appel que nous avons tenu avec Siranush. C'était de Loris Taylor de NARALO qui demandait deux places outres les places habituelles pour le programme de bourses pour les personnes des peuples indigènes de l'Amérique du Nord. L'idée ici est que si Siranush acceptait de se concentrer sur ces communautés, peut-être que cela pourrait se faire dans la quantité habituelle ; peut-être qu'avec les fonds disponibles normalement, on pourrait avoir deux personnes qui participent des peuples indigènes.

Glenn demandait également pour l'école de gouvernance de l'Amérique du Nord ensemble avec Chris Mondini pour la tenue d'une deuxième école de gouvernance internet en Amérique du Nord qui se fasse dans le cadre de l'ATLAS III. On est toujours en train d'attendre à ce que Chris décide de cette question. S'ils décident de le financer autrement, on ne le présentera pas comme demande supplémentaire de budget.

Maureen, il y a des questions ou des commentaires ?

MAUREEN HILYARD : Y a-t-il des remarques, des questions ou des commentaires ?

ALAN GREENBERG : Peut-être qu'Adobe Connect ne fonctionne pas ; moi, j'ai levé la main.

MAUREEN HILYARD : Oui, d'accord. Pardon Alan, vous avez levé la main effectivement. Je ne l'avais pas vue. Allez-y.

ALAN GREENBERG : Heidi, vous avez dit que les places pour les voyages étaient réduites de 30 à 29. J'ai lu les documents il me semble complètement et nous sommes le seul comité consultatif, le seul AC/SO, à avoir eu une réduction. Est-ce que vous vous êtes intéressée à cela ? Peut-être qu'au moment de présenter nos commentaires, on pourra le faire, on pourra attirer là-dessus. Mais est-ce le cas ?

HEIDI ULLRICH : En fait, cette place aurait dû être réduite en 2019 et ils n'avaient pas vu. Donc ils s'en sont rendus compte maintenant et ils ont normalisé la situation. C'est tout. C'est ce qu'on m'a dit. Donc en fait, ce serait 31 si deux places étaient prises.

ALAN GREENBERG : Pardon ? Je n'ai pas compris. L'année dernière, on a eu un total de 30, ce qui comprenait le président. Cette fois, on a au total 29.

HEIDI ULLRICH : Correct.

ALAN GREENBERG : Donc vous dites que cela n'aurait jamais dû être 30 ?

HEIDI ULLRICH : Non. On avait deux places de politiques, d'accord, deux places supplémentaires. Apparemment, ces deux-là n'auraient pas dû être là, ou une des deux places en fait ne correspondait pas. Je pense que c'était une erreur. Pour l'exercice fiscal de 2019, ils ont voulu corriger cela. Je pourrais me pencher dessus si vous voulez, Alan.

ALAN GREENBERG : Non, ce n'est pas à moi de décider mais le manque de communication et le manque de discussion avec les personnes, si en vérité ils ont trop donné et puis maintenant, ils veulent compenser, cela aurait bien d'avoir reçu une communication là-dessus plutôt que de devoir le deviner à partir des chiffres.

MAUREEN HILYARD : Merci Alan. Effectivement, on a décidé de ce chiffre. C'est pourquoi on a décidé de demander deux places de toute façon, pour être sûrs. Mais nous essayons d'augmenter la quantité de personnes intéressées par la politique et nous pourrions dire que cela correspond à la quantité de personnes qui sont en train de travailler dans le domaine des politiques. Et ces personnes qui

souhaitent participer vont effectivement venir demander. Est-ce juste ? Est-ce possible ? Et bien, c'est possible parce qu'ils peuvent le faire. Comme Heidi disait, peut-être qu'ils ont fait une erreur ; c'est cela qu'ils disaient. Oui, c'est vrai, en quelque sorte, ils ont fait une erreur. Donc on devrait dire : « Non, ce n'est pas possible, on n'accepte pas, on veut qu'on nous le rende. » C'est tout. Donc oui, on devrait essayer.

Y a-t-il d'autres questions, d'autres commentaires ? Nous ne pouvons pas prendre de décision en ce moment parce qu'on n'a pas le quorum. Mais une fois que tout le monde aura pu prendre la parole, s'exprimer, il faudrait que l'on soumette cette question à la considération de l'ALAC pour que l'on vote par courriel pour savoir si ces recommandations qui ont été formulées par le sous-comité de finances pour accepter ou pas ce qui a été suggéré sont acceptées.

Sébastien ?

SÉBASTIEN BACHOLLET : Oui, merci Maureen. J'ai une question. Est-ce que le FBSC a répondu aux RALO par rapport au FGI et leur a demandé si elles souhaitent supprimer leur demande budgétaire pour ne pas inclure de référence au FGI ou on n'a pas assez eu suffisamment de temps pour le faire ? Merci.

MAUREEN HILYARD : J'étais en train de lire. Je sais que les questions liées au FGI sont de longue date et qu'il faut considérer d'autres options, mais j'étais en train de voir en fait si on avait un consensus entre les personnes qui sont là parmi nous. On pourrait commencer à vérifier quels sont les [inintelligible]. Mais il me semble qu'effectivement, il nous faut prendre une décision sous peu pour passer à l'étape suivante. Mais merci Heidi, on vous remerciera d'approfondir ce que demandait Sébastien.

Nous avons sept membres avec les autres membres qui seront notifiés, à qui on posera des questions de façon à donner un petit peu de consistance à tout cela.

Alan.

ALAN GREENBERG : Vous n'avez pas de quorum parce qu'il n'y a personne d'AFRALO. C'est cela.

MAUREEN HILYARD : Oui, vous avez raison.

ALAN GREENBERG : Vous ne pouvez pas tenir un vote. Vous devez faire les choses différemment.

MAUREEN HILYARD : D'accord. Nous pouvons le faire comme une réunion en ligne.

ALAN GREENBERG : Vous pouvez faire un vote en ligne. Vous pouvez demander au personnel de l'ICANN d'appeler tout le monde.

MAUREEN HILYARD : Parfait. Nous allons essayer d'organiser cela de la façon la plus simple. Bien. Parfait, nous prendrons cette décision plus tard et nous allons avancer maintenant.

Il y a une discussion maintenant qui doit avoir lieu sur... Attendez que je descende tout en bas de ce document. Est-ce que vous pouvez s'il vous plaît nous afficher l'ordre du jour sur l'écran ? Parfait. Il y a un bruit sur la ligne. Bien, parfait.

Alors, nous avons le budget de l'exercice fiscal 2020 sur lequel nous devons nous pencher. Suggestions ici sur le processus de planification bisannuel. Et nous voudrions entendre un petit peu de voix, nous voudrions que davantage de personnes y participent. Je pense que vous avez sûrement des idées, des opinions à donner, donc on aimerait les entendre. Alors que faire au niveau du budget pour At-Large ? Je propose que l'on note une action à suivre pour organiser un vote en ligne sur l'exercice fiscal 2020. Bien.

Je voulais maintenant souligner le fait qu'il y a des discussions qui vont avoir lieu sur le CPWG mais il y a quelque chose de concret qui doit avoir lieu au niveau de ces discussions. C'est très

important. S'il n'y a pas d'autres questions, nous allons avancer. J'espère que vous allez envoyer vos commentaires suite à cette suggestion.

Et maintenant, nous sommes sur le point neuf de notre ordre du jour, donc les prochaines étapes pour le plan de mise en œuvre du ARIWG, c'est-à-dire le groupe de travail de mise en œuvre de la révision d'At-Large. Donc nous avons parlé de cela. On nous a dit qu'on pouvait avancer concernant les points sur lesquels nous devons nous focaliser dans cette révision. Et il y a eu seulement huit points sur lesquels nous avons travaillé. Nous avons décidé de la façon dont nous allons continuer à travailler.

Pour être honnête, il y a beaucoup de ces thèmes sur lesquels nous avons déjà fait de gros progrès et je pense qu'on a fait du très bon travail. On a voulu s'assurer que les processus d'évaluation de politiques seraient bien menés avec le personnel de l'ICANN qui nous a aidé. Et je pense que cette question, l'aspect politique du CCWG, nous a été utile et cela nous a permis de nous assurer que nous pourrions faire cette contribution au sein des discussions politiques.

On nous a dit que ce que nous faisons, c'était du très bon travail, donc je voudrais insister là-dessus. Nous faisons du bon travail, nous avançons très bien.

Je pense que le résumé exécutif comprend certains détails des différents problèmes politiques. C'est un outil très utile, très

simple qui permet de connaître différents points de vue, de savoir quels sont les différents aspects politiques. Et je pense que cela montre vraiment la valeur de toutes ces personnes qui ont participé à ces réunions et du travail qu'ils ont fait au niveau du processus politique.

C'est la façon dont At-Large travaille pour avoir davantage de contribution de la part des membres des RALO. Je crois que les RALO se rendent compte qu'ils doivent travailler dur et leurs membres aussi. Je pense que nous avons déjà travaillé pendant plusieurs mois et on a déjà vu des résultats suite à ces travaux. Donc je crois qu'il faudrait analyser ces propositions de mise en œuvre que nous avons pu présenter au Conseil. Il y a un graphique qui montre certaines des choses qui ont été discutées pendant deux ans. On voit les progrès qui ont été faits depuis. Donc c'est une très bonne équipe qui travaille très bien pour At-Large. Et une fois que nous aurons reçu l'accord du Conseil, nous avancerons de façon à être sûrs que ce que nous souhaitons soit mis en œuvre, que ce que nous avons prévu pour une proposition en particulier soit appliqué. Voilà. Nous avons avancé dans ce sens.

Est-ce qu'il y a d'autres choses ? Est-ce que vous voudriez ajouter autre chose sur ces points pour voir ce que nous ferons une fois que le Conseil aura donné son avis ?

CHERYL LANGDON-ORR : L'action à suivre, est-ce qu'on pourrait l'écrire, une pour l'ARIWG... Non, d'abord un pour que l'ARIWG travaille avec le [inintelligible].

MAUREEN HILYARD : Nous allons passer au point suivant de notre ordre du jour, le point dix, prochaines étapes de l'ATLAS III. Nous avons une réunion demain de ce groupe de travail. Nous allons voir ce que nous devons faire dans le futur. Notre troisième réunion va être une réunion avec beaucoup de membres. Nous voulons que tout le monde participe et nous voulons avancer et je pense que cela va être le vrai départ pour ce processus de sommet d'ATLAS III.

Je dirais que cela fait longtemps qu'on en parle. Toutes les personnes qui se sont portées volontaires – puisque tout le monde pouvait se porter volontaire – se présentaient et choisissaient le groupe de travail qui les intéressait. Mais en même temps, nous allons vous assigner des tâches au sein de chaque groupe de travail. La participation des personnes qui appartiennent à ces groupes de travail va être évaluée. Il va y avoir des groupes de travail spécifiques qui vont avoir des tâches spécifiques et je souhaite que tout le monde puisse participer et être des acteurs sur les thèmes sur lesquels nous travaillons actuellement.

Olivier et Eduardo Diaz travaillent sur leurs propres activités. Nous allons expliquer tout cela aux groupes de travail, aux deux équipes, lorsque notre réunion aura lieu.

Nous considérons donc d'organiser des travaux. On va parler des individus. Certaines de ces réunions ne seront peut-être pas ouvertes à tout le monde parce qu'il y a ces membres individuels ; on va parler de ces membres individuels. Il y a certains critères qui les concernent qui sont différents. Donc certaines réunions seront peut-être closes pour ces membres individuels. En tout cas en général, ces réunions seront ouvertes.

Je vois qu'Olivier demande la parole. Olivier, allez-y, vous avez la parole.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci beaucoup Maureen. Je voulais ajouter deux ou trois points à propos du sous-groupe du programme d'ATLAS III. Nous avons un sous-groupe dans ce sous-groupe que nous sommes en train d'organiser. Eduardo et moi, nous avons vu qu'il y avait beaucoup de gens qui s'étaient présentés pour nous aider pour travailler avec nous, ce qui est très bon, donc nous avons proposé de nous diviser en groupes un petit peu plus petits de façon à ce qu'il y ait un nombre de groupes supérieur avec un peu moins de gens dans chaque groupe.

Ces sous-groupes vont travailler sur différents thèmes de développement de compétences pour ATLAS. Nous sommes en

train d'essayer de construire quelque chose pour permettre aux participants qui viendront à Montréal de participer aux réunions d'ATLAS III mais aussi aux autres réunions pendant la semaine. Donc c'est quelque chose qui va nous demander de réaliser une série de travaux, d'organisation, que nous allons répartir entre les différents participants. En tout cas, nous sommes heureux de pouvoir dire qu'il y a eu beaucoup de personnes qui se sont portées volontaires.

Je voulais aussi vous dire que la structure local ISOC Québec est déjà en train d'organiser des groupes de personnes qui vont nous aider, qui vont aider le groupe de travail qui va travailler sur le programme. Je pense qu'il va y avoir une bonne collaboration avec les ALS locales. Il y a d'autres ALS qui sont locales et qui ne sont peut-être pas à Montréal même mais qui sont au Canada et qui ne participent pas encore à la construction de ce projet mais à qui nous demandons de participer parce que nous voudrions avoir davantage d'interactions avec la communauté. Donc si vous en connaissez, vous pouvez leur suggérer de se joindre à notre groupe parce que notre travail ne fait que commencer, nous venons juste à peine de commencer.

MAUREEN HILYARD : Merci Olivier. Sébastien, allez-y.

SÉBASTIEN BACHOLLET : Merci beaucoup Maureen. Je voulais dire à Olivier que les autres ALS de Montréal, Communatique par exemple et il y en a une autre je crois mais en tout cas pour Communatique, j'ai eu une réunion avec la présidente de ce groupe il y a deux ans et je pense que si on la contacte, elle sera ravie de participer et de nous aider. Et j'espère que d'autres personnes du Canada vont se joindre à notre équipe pour élaborer ce programme et organiser des activités. Merci beaucoup.

MAUREEN HILYARD : Merci beaucoup Sébastien. Je pense que nous pouvons nommer un représentant de chacun des groupes de travail de façon à ce qu'ils ne fassent pas la même chose et qu'ils expliquent bien ce qu'ils font et dans quel domaine ils ont besoin d'aide et dans quels domaines ils peuvent demander de l'aide aux organisations locales.

Est-ce qu'il y a d'autres questions concernant cette réunion d'ATLAS III ? La prochaine réunion de notre groupe de travail va avoir lieu le 23. Si vous voulez y participer, vous êtes libre d'y participer.

Prochain point de notre ordre du jour, la réunion 64 d'ICANN. De nouveau, je dirais que nous avons besoin d'une certaine confirmation concernant... Puisqu'il s'agit de proposition ici, les séances d'At-Large, lorsque nous nous approcherons davantage de la date, nous allons devoir présenter les changements

possibles, les changements qui vont avoir lieu. Nous espérons avoir suffisamment de place pour pouvoir tout organiser et conclure tout le travail que nous avons besoin d'effectuer.

Heidi, est-ce que vous allez faire cela ou est-ce que Gisella est capable de le faire ? Gisella, allez-y. Parfait Gisella, dites-nous si on peut vous aider.

GISELLA GRUBER :

Merci beaucoup Maureen. Je vais faire une présentation très rapide de la réunion d'ICANN64, de ce programme fait par le comité d'organisation.

Ici, vous voyez les différentes séances et nous voulons nous assurer que nous aurons des salles. Il va y avoir une séance de travail du leadership d'ICANN, il va y avoir une réunion de wrap-up d'ALAC, première partie, deuxième partie. Nous allons travailler sur le titre des séances.

Ici, vous voyez déjà le premier programme. Nous vous donnerons davantage d'informations plus tard mais pour le moment, nous avons assuré des réunions avec le Conseil, avec le GAC, avec la ccNSO. Nous avons envoyé des courriels, on nous a demandé quels thèmes nous voulions aborder avec la ccNSO, León nous a demandé la même chose et nous allons envoyer tout cela. Si vous avez des contributions à faire, n'hésitez pas à nous les faire.

Et pour le reste, comme Maureen l'a dit, nous allons continuer à travailler sur le programme et sur les thèmes qui doivent être abordés comme les thèmes politiques, etc. C'est quelque chose que nous allons faire dans les deux semaines à venir. Nous voudrions donc avoir le nom de chaque séance.

Nous savons déjà que le gala aura lieu lundi soir. Cela est fixé. À Kobe, nous allons devoir affronter certains défis d'organisation parce que nous allons devoir organiser cela dans un restaurant mais la plupart des restaurants sont très petits. Donc voilà. Merci Maureen. Je vais voir si quelqu'un d'autre parle des événements d'APRALO que vous avez prévu d'organiser à Kobe.

[coupure audio de 1 minute]

MAUREEN HILYARD : ... nous allons organiser quelque chose. Ce sera en tout cas un moment important pour les personnes qui veulent participer. Bien.

Est-ce que quelqu'un veut regarder ce qui a été fait, commencer à analyser les autres programmes et voir quelles sont les activités que l'on peut organiser ? C'est une mise à jour, donc si vous pouviez la faire, ce serait excellent. Donc si on peut faire une action à suivre là-dessus pour les différentes options.

Il me semblait que Satish voulait prendre la parole. Satish, est-ce que vous voulez aborder les propositions d'APRALO pour cette semaine ? Je sais qu'on a des réunions le mercredi. Est-ce que peut-être vous aurez vu tout cela ? Je ne sais pas si vous avez d'autres informations à partager avec nous par rapport à ce qui est proposé ? Non ? D'accord. Il n'y a pas de connexion audio. Gisella une page wiki avec le plan de Kobe qui est en train d'être mis à jour. Donc si vous êtes intéressé et vous voulez commencer à faire des plans, allez-y avec cette page wiki.

Alors y a-t-il d'autres informations concernant l'ICANN64 ? Gisella, est-ce que vous savez quand est-ce que la prochaine réunion sur l'ICANN64 aura lieu ?

GISELLA GRUBER : Non Maureen, il faudrait que je vérifie et je vous le dirai.

MAUREEN HILYARD : D'accord. Dès que vous le saurez, vous nous le direz alors et on vérifiera comment on y participe.

Vous savez, on veut toujours organiser des séances intéressantes mais en général, c'est l'équipe qui peut concevoir les activités intéressantes. Ce n'est pas une ou deux personnes qui peuvent le faire. Des fois, ce qui est intéressant pour une personne peut ne pas être d'intérêt pour tout le monde donc essayons d'impliquer plus de gens. Bien.

Divers. Il y a un point divers que je voudrais que Leah aborde si elle est disponible. Leah participe au NomCom et a envoyé un message à tout le monde pour que l'on soutienne une activité dont elle est responsable et je me demande si elle voudrait peut-être prendre la parole pour demander à tout le monde de soutenir ce qu'elle est en train de faire pour le NomCom. Leah ?

LEAH SYMEHKER : Est-ce que vous m'entendez ?

MAUREEN HILYARD : On vous entend mais faiblement. Peut-être qu'il faudrait que vous parliez un peu plus fort.

LEAH SYMEHKER: D'accord. Est-ce que cela va mieux là ?

MAUREEN HILYARD : Oui, un peu.

LEAH SYMEHKER: D'accord. Oui, comme le disait Maureen, j'ai préparé un récapitulatif d'où on en est au NomCom par rapport à la période de candidatures. Le 17 décembre, on a commencé puis la date butoir pour les candidatures est mars 2019. Nous sommes en train de faire du travail de sensibilisation actif pour essayer de trouver des candidats qualifiés et partageant toutes ces

informations bien sûr avec la communauté ICANN ainsi qu'avec d'autres personnes qui n'appartiennent pas à l'ICANN mais qui apporteraient une valeur au Conseil d'Administration de l'ICANN et à nos travaux.

Les courriels que j'ai partagés avec Maureen ont déjà été diffusés à travers les différents réseaux sociaux de l'ALAC et je vous encourage à partager cela avec d'autres personnes dans vos réseaux qui seraient des candidats qualifiés et qui pourraient ajouter une valeur à l'ICANN. Si vous avez des questions ou si vous avez besoin de mon aide dans le cadre de ce travail de sensibilisation, je suis présidente du comité ensemble avec Rodrigo, donc on vous invite à y participer quand vous voudrez.

MAUREEN HILYARD :

Très bien, merci Leah. Je suis sûre que la communauté sera prête à vous aider, chacun dans sa région. Et oui, je demande... La sensibilisation, cela fait partie de notre rôle aussi. Il faudrait que l'on essaie de trouver ensemble de bons candidats comme ceux que nous avons en ce moment. Ils ont fait un grand travail jusqu'à ce jour et il faut que l'on continue de le faire.

Alors y a-t-il d'autres sujets divers à soulever ? Autrement, on est à la fin de l'appel. D'accord.

Merci bien à tous ceux qui ont participé. Malheureusement, on n'a pas pu prendre la seule décision qu'on était censés prendre aujourd'hui, on n'avait pas le quorum, mais on le fera par courriel.

Et j'apprécie la participation des personnes qui sont venues aujourd'hui. Merci à tous. Ayez une bonne journée et une bonne soirée. Merci et jusqu'à la prochaine, j'estime que ce sera pour le CPWG. D'accord. Merci, au revoir

GISELLA GRUBER :

Merci à tous. La réunion est maintenant ajournée. Rappelez-vous de déconnecter votre ligne et merci de nous avoir rejoint. Ayez une bonne matinée, un bon après-midi ou une bonne soirée. Merci et au revoir !

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]